



Billet des élus UDC au Conseil communal de Lausanne

Manifestation des "Jeunes UDC" à Lausanne...

Les Jeunes UDC, directement concernés par la décision de la Municipalité de Lausanne relative à la possibilité offerte par cette dernière d'accorder une formation professionnelle aux jeunes requérants déboutés et aux clandestins, ont manifesté dans le calme et la dignité devant l'Hôtel de Ville, sur la Place de la Palud, ce mardi soir.

Ils étaient accompagnés par un certain nombre de députés et d'un conseiller national. Ils ont été accueillis par les amis de Monsieur Dolivo, masqués, hurlant et vociférant, le tout accompagné de gestes obscènes et de jets de différents projectiles. Un fort cordon de policiers a empêché ces curieux représentants de l'amitié entre les peuples, dont la manifestation n'était pas autorisée, d'en découdre avec nos pacifiques manifestants !

Apprentissage pour les clandestins et interpellations urgentes ...

L'UDC et LausannEnsemble ont déposé chacun une interpellation urgente pour ouvrir le débat sur le coup d'éclat illégal de la Municipalité. Le Bureau du Conseil communal, dans sa composition majoritaire de gauche et dans sa grande sagesse, a décidé de refuser ces deux interpellations sous prétexte que l'urgence n'était pas avérée. L'UDC a cru rêver devant tant de mauvaise foi. Notre parti a dénoncé une arrogance crasse et un abus de démocratie. Notre parti a le sentiment, de plus en plus net, que la Municipalité cherche par tous les moyens à ne pas répondre aux questions qui dérangent. Au vote à l'appel nominal demandé par l'UDC, le plénum a accordé l'urgence à 64 contre 18 voix. Décision qui a infligé un démenti cinglant au Bureau du Conseil de Lausanne.

Augmentation du congé paternité pour les employés de la Ville de Lausanne...

Le Conseil s'est penché sur une proposition des socialistes demandant de faire passer de 5 à 21 jours le congé paternité du personnel communal. Idée généreuse, certes, mais qui creuserait aux yeux de l'UDC, par trop l'écart entre les conditions offertes au personnel communal par rapport aux fonctionnaires cantonaux et collaborateurs de l'économie privée. L'UDC ne met absolument pas en doute la profonde transformation liée à l'arrivée d'un enfant, aux larmes de joie succèdent parfois des larmes de désarroi, mais notre parti rappelle que le rôle du père ne se limite pas aux trois premières semaines d'un enfant.

C'est sans surprise que la large majorité rose-verte du Conseil communal a accepté ce nouveau passage du Père Noël, sans égard aux finances désastreuse de la ville !

Interventions déposées par les élus UDC lors de la séance :

- Motion demandant l'interdiction de donner de l'argent aux enfants mendiants, déposée par Cedric Fracheboud.

Ces différentes interventions peuvent être consultées sur le site :

<http://www.udc-vaud.ch/lausanne/index.htm>

Informations :

Claude-Alain **Voiblet**, Président du Groupe au Conseil communal
Natel 079 / 251.22.06 ou tél. 021 / 806.32.90

Jean-Luc **Chollet**, Député et Conseiller communal
Tél. 021 / 652.37.55